

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 Mai 2021 à 18h30.

**Présents :** ESTEBAN Martine (Maire), BATSALLE Agnès, BERGE Yves, BERTHELOT Marie (4° Adjte), CERT Claudine, EYCHENNE Patrick (1° Adjt), FABRY Philippe (3° Adjt), FELLAHI Djamel, FOURMONT Gisèle, GARCIA Frédéric, LAGARDE Daniel (5° Adjt), LOPEZ Marcel (M. Lopez ayant donné procuration à Mme Fourmont jusqu'à 19h20, heure de son arrivée), MAURAT Jean-Luc, MERCIER Jean, METGE Nadine, MILVILLE Françoise, MOUCHAGUE Nicole (2° Adjte), PINCE Florence, RODA Joel, ROUMIEU Pierre, VAN MOLLE Julie.

**Excusés et représentés :** COUFFIGNAL Jean-François avec procuration à MAURAT Jean-Luc, D'ANTONI-MARTY Mireille avec procuration à CERT Claudine.

**Secrétaire :** MOUCHAGUE Nicole.

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 Avril 2021.

2°) Présentation de l'étude de faisabilité du Pôle d'Echanges Multimodal porté par la Communauté d'Agglomération du pays de Foix-Varilhes, de la partie financière et du rétroplanning.

3°) Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

L'Assemblée vote à 19 voix « POUR » et 4 Abstentions (Agnès Batsalle, Djamel Fellahi, Gisèle Fourmont, Marcel Lopez) le Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période de 2021 à 2026.

4°) Communication de fiches outils PLUi qui seront une aide à la décision pour le prochain Conseil Municipal au cours duquel l'Assemblée devra se prononcer sur le transfert de compétence du PLU.

5°) Avis sur le pacte de gouvernance de la CAPFV adopté lors du Conseil Communautaire du 24 mars 2021 adressé le 8 avril 2021.

L'Assemblée donne un avis favorable :

- Sur le Pacte de gouvernance à 19 Voix « POUR » et 4 Abstentions (Agnès Batsalle, Djamel Fellahi, Gisèle Fourmont, Marcel Lopez).
- Sur le Pacte Financier et Fiscal à 8 Voix « POUR », 4 Voix « CONTRE » (Agnès Batsalle, Djamel Fellahi, Gisèle Fourmont, Marcel Lopez), 10 Abstentions (Yves Bergé, Philippe Fabry, Frédéric Garcia, Jean-Luc Maurat (2), Jean Mercier, Françoise Milville, Nicole Mouchague, Florence Pince, Julie Van Molle) et 1 Refus de vote (Marie Berthelot).
- Sur le Pacte de Mutualisation à 19 Voix « POUR » et 4 Abstentions (Agnès Batsalle, Djamel Fellahi, Gisèle Fourmont, Marcel Lopez).

6°) Virements de crédits sur le budget primitif 2021 de la Commune.

- Décision modificative n°1.

L'Assemblée accepte à l'unanimité d'ouvrir le compte 2041582 et d'effectuer un virement de crédit de 11 800 € de l'article 21538, opération 19, à l'article 2041582 afin de financer un fonds de concours au SDE.

- Décision modificative n°2.

L'Assemblée accepte à l'unanimité d'effectuer un virement de crédit de 5 000 € de l'article 202 à l'article 2182 du budget communal 2021 pour l'achat d'un véhicule.

7°) Virements de crédits sur le budget primitif 2021 du service des eaux et sur le budget primitif 2021 de l'assainissement :

- Virement de crédit n°1 sur le budget primitif 2021 du service de l'eau :

Afin de rembourser les trop payés par les abonnés en 2020, l'Assemblée accepte à l'unanimité d'effectuer un virement de crédit de 1 500 Euro de l'article 6063 fournitures d'entretien à l'article 673 titres annulés.

- Virement de crédit n°1 sur le budget primitif 2021 de l'assainissement :

Afin de rembourser les trop payés par les abonnés en 2020, l'Assemblée accepte à l'unanimité d'effectuer un virement de crédit de 2 000 Euro qui se décompose de la manière suivante :

- o 1 000 Euro de l'article 6061 achat courant à l'article 673 titres annulés.
- o 1 000 Euro de l'article 6063 fournitures d'entretien à l'article 673 titres annulés.

8°) Composition des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

9°) Présentation du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021 du CCAS.

10°) Présentation du compte financier 2020 de la Régie Municipale d'Electricité.

11°) Groupe Scolaire Paul Delpech : labellisation ou inscription au Bâtiment de France.

L'Assemblée accepte à 22 Voix « POUR » et 1 Abstention (Florence Pince) de demander l'inscription du Groupe Scolaire à l'Inventaire supplémentaire des Bâtiments de France.

12°) Informations sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées par l'Assemblée au Maire :

- Décision municipale n°2021-10 : suppression de la régie de recettes des vacations du cimetière.
- Décision municipale n°2021-11 : vente d'une ancienne balayeuse (référence 5002).

13°) Renouvellement de la participation employeur aux mutuelles pour les agents de la Collectivité.

L'Assemblée accepte à l'unanimité de renouveler la participation employeur, par agent, de 10 Euro pour la Santé et de 10 Euro pour la prévoyance.

14°) Recrutement emploi saisonnier non permanent pour le service technique.

L'Assemblée accepte à l'unanimité de recruter un agent en emploi saisonnier, pour 4 mois, pour la conduite de l'épaveuse et l'entretien des fossés.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.